

PLAN CANICULE

La Ville de Martigny se dote d'un plan canicule communal pour les aîné-e-s de plus de 75 ans.

En cas de canicule, les aîné-e-s souffrent particulièrement de la chaleur. A titre préventif, la Ville de Martigny met sur pied le premier plan canicule communal pour les aîné-e-s de plus de 75 ans en collaboration avec le centre médico-social subrégional (CMS) de Martigny. Un courrier a été envoyé aux 1'560 aîné-e-s début mai pour les inviter à s'inscrire pour bénéficier d'un appel téléphonique ou d'une visite préventive lors d'alerte canicule.

Concrètement, cela signifie que les personnes domiciliées sur la commune de Martigny âgées de plus de 75 ans, vivant seules à leur domicile et non suivies par le Centre médico-social (CMS), qui s'inscrivent peuvent bénéficier d'un appel téléphonique ou d'une visite préventive lors d'alerte canicule pour s'assurer de leur bien-être. Le centre médico-social s'informerá si les personnes s'hydratent suffisamment et si elles ne manifestent pas de symptômes inquiétants en relation avec la chaleur.

Document utile :

- [Plan canicule - lettre aux aînés](#)